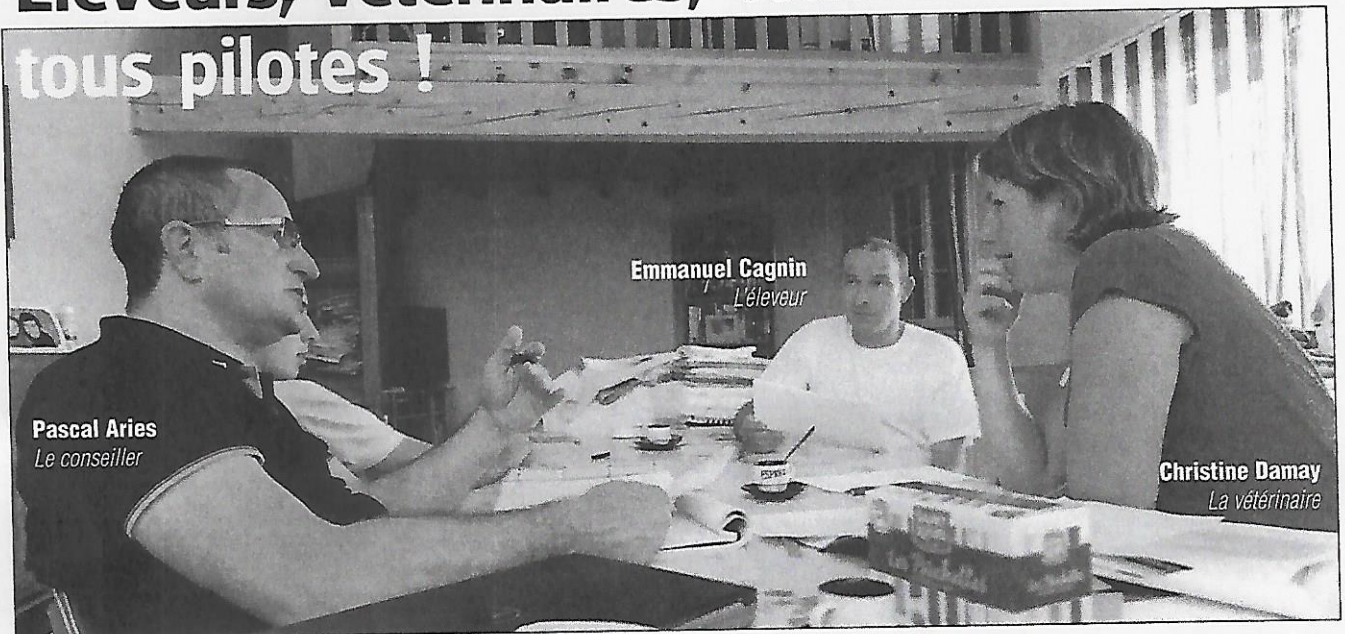


## TÉMOIGNAGES ÉCOANTIBIO

Éleveurs, vétérinaires, conseillers :  
tous pilotes !

Pascal Aries  
Le conseiller

Emmanuel Cagnin  
L'éleveur

Christine Damay  
La vétérinaire

« J'ai mal au crâne... », plaisantait Emmanuel Cagnin. Ce jour-là, ce producteur de lait de Blajan (canton de Boulogne/Gesse) accueillait chez lui Pascal Aries, son conseiller Chambre d'Agriculture, et Christine Damay, la vétérinaire qui suit son troupeau. Ensemble, ils ont passé en revue l'audit réalisé par le cabinet 5mVet, dans le cadre du projet ÉcoAntibio. Partant de cet examen approfondi de l'élevage et de l'environnement de travail de l'agriculteur, le GDS 31 a vulgarisé les éléments sous forme d'une « feuille de route pratique », pour améliorer la santé de l'ensemble du troupeau. Un recueil de préconisations dont le moins qu'on puisse dire est qu'il rentre dans le détail...

« Je savais que je devais améliorer plusieurs choses sur mon exploitation pour améliorer mes résultats techniques et économiques », poursuit l'éleveur. « C'est pour cela que quand Pascal Aries m'a proposé de devenir Ferme pilote ÉcoAntibio, j'ai vu l'opportunité de remettre à plat ma façon de travailler. D'autant plus que je suis en conversion bio depuis le début de l'année. » En termes de remise à plat, Emmanuel Cagnin n'a pas été déçu. Évaluation sanitaire du troupeau, fonctionnalité et état des bâtiments, analyse des sols de l'exploitation, itinéraires culturaux des productions fourragères, gestion des prairies, modes d'alimentation, composition des rations, type et périodicité

des soins vétérinaires, etc., tout ou presque a été passé au crible et fait l'objet de recommandations. La liste est impressionnante, mais Pascal Aries relativise l'ampleur des actions à mettre en œuvre : « S'il veut réaliser l'intégralité de cette feuille de route, c'est sûr que l'investissement va être conséquent. Le rôle du vétérinaire et du conseiller est donc d'aider l'éleveur à choisir ce qu'il veut et peut mettre en place, en fonction de ses objectifs et de ses moyens. Le projet initial est prévu sur 3 ans. Ça laisse le temps de mettre en place progressivement les voies d'amélioration. Et rien ne l'empêche de continuer les années suivantes. »

Le choix des actions n'est pas toujours évident. Il faut trouver le juste équilibre entre les plus urgentes et les plus faciles à mettre en place, pour ne pas décourager l'éleveur. D'où l'importance de ce travail collectif, avec des personnes qui connaissent parfaitement l'exploitation. La démarche ÉcoAntibio ne peut en aucun cas être un catalogue de solutions toutes faites. « C'est du sur-mesure », insiste le conseiller de la Chambre d'Agriculture. « On part de l'existant, de la réalité de l'élevage, pour réfléchir de façon réaliste. Le but est tout de même de faire progresser les paramètres économiques de l'exploitation, via l'amélioration de la santé du troupeau, et non pas d'ajouter des charges pour le plaisir... »

Le trio aura passé plus de deux heures à

décortiquer la feuille de route, pointer les indicateurs sur lesquels travailler en priorité et déterminer les premières actions. Ils prévoient ensuite de se retrouver tous les trois mois pour évaluer les progrès et ajuster le mode opératoire. Une rencontre entre les acteurs du projet départemental est également prévue début 2018, pour mettre en commun tant les actions entreprises que leur ressenti sur le projet. Cette journée promet d'être instructive pour tous. « J'ai vraiment pris conscience que tout est imbriqué et que la réussite d'un élevage dépasse largement le seul aspect de la santé animale », précise Christine Damay, de la SCP Vétérinaires de l'Aubisque de Boulogne/Gesse. « Par exemple, un défaut de raccordement électrique à la terre entraîne une faible fuite de courant dans la salle de traite d'Emmanuel Cagnin. Très sensibles à ces courants parasites, les vaches peuvent rencontrer des problèmes de fécondité, des métrites ou des boiteries. Remédier à ce problème électrique permettra d'éviter toute complication de ce genre et de devoir recourir à des traitements médicamenteux. Cela montre à quel point la démarche ÉcoAntibio nous oblige à prendre beaucoup de recul sur nos activités respectives pour réfléchir à une approche globale sur ces fermes pilotes. On peut dire que nous sommes également des vétérinaires et conseillers pilotes. »

Propos recueillis par S.G.